

# TARIFS

*libébus*

VOUS SIMPLIFIE LE BUS

GUIDE AU 29 AOUT 2011



# La carte à puce - Mode d'emploi



## Infos pratiques



### • Carte à puce Libébus !

Voici tout ce que vous devez savoir pour l'obtenir et vous en servir afin de faciliter vos déplacements...!

### • Comment obtenir ma carte à puce ?

Rendez-vous au Point Accueil du réseau pour remplir une fiche d'inscription. N'oubliez pas de joindre une photo d'identité récente.

### • Comment recharger ma carte ?

Au Point Accueil du réseau ou dans un point de vente. Si vous bénéficiez de réductions, rendez-vous auprès de la mairie de votre commune pour obtenir votre carte d'ayant droit.

Pour Salon-de-Provence, rendez-vous auprès du CCAS .

### • Comment protéger ma carte ?

Votre carte à puce est fragile, c'est pourquoi un étui rigide de protection vous est fourni gratuitement lors de la création de votre carte. Ne sortez pas votre carte de son étui ni pour l'utiliser ni pour la recharger, cela n'est pas nécessaire !

### • Que faire en cas de perte, vol ou détérioration de ma carte ?

Rendez-vous au Point Accueil pour faire une demande de duplicata. Vous pourrez venir chercher votre nouvelle carte à puce 48h après (le titre de transport en cours est automatiquement transféré).

Une carte temporaire vous sera remise afin de pouvoir circuler sur le réseau pendant cette période. Le duplicata coûte 15 € (plus 1€ pour l'étui) et vous sera remis uniquement sur restitution de la carte temporaire.

### • Que faire si ma carte est défectueuse ?

Si en validant votre carte le voyant est rouge, rendez-vous au Point Accueil pour la faire vérifier. Pour pouvoir poursuivre votre trajet, vous devrez vous acquitter d'un titre à l'unité à bord du véhicule.

### • Que faire si j'ai oublié ma carte ?

Vous devez vous acquitter d'un titre de transport à bord du véhicule.

## Numéros de téléphone utiles

• Agglopolé Provence :	04 90 59 38 11
• Mairie d'Alleins :	04 90 59 37 05
• Mairie d'Aurons :	04 90 55 63 02
• Mairie de Charleval :	04 42 28 41 18
• Mairie d'Eyguières :	04 90 59 88 00
• Mairie de La Barben :	04 90 55 18 89
• Mairie de Lamanon :	04 90 59 56 07
• Mairie de Lançon-de-Provence :	04 90 42 98 10
• Mairie de Mallemort :	04 90 59 11 05
• Mairie de Péliganne :	04 90 55 11 52
• Mairie de Salon-de-Provence :	04 90 44 89 00
• Mairie de Sénas :	04 90 57 20 03
• Mairie de Vernègues :	04 90 59 36 07

L'ensemble des titres de transport du réseau Libébus est disponible au Point Accueil - Place Morgan ainsi que dans les points de vente suivants.

## Liste des points de vente

- |                                                                             |                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| • <b>À Aurons :</b><br>Mairie d'Aurons,<br>Av. Gaston Cabrier               | • <b>À Sénas :</b><br>Papeterie Girard,<br>13, pl. A. Jaubert,<br>imm. Luberon                        |
| • <b>À Eyguières :</b><br>Librairie Lire et Ecrire<br>15 Rue Raoul Jauffret | • <b>À Salon :</b><br>"Le Forum"<br>Mairie annexe<br>des Canourgues,<br>Centre Cial<br>Cap Canourgues |
| • <b>À Lamanon :</b><br>Presse de la Poste,<br>Grand' rue                   | "La Ruche" Pôle<br>public de proximité<br>de la Monaque<br>57 Rue Aurélienne                          |
| • <b>À Péliganne :</b><br>Carnot Presse,<br>77 rue Carnot                   |                                                                                                       |

# Tarifs en vigueur

Ticket unité*	0,90 €
---------------	--------

## 15 VOYAGES

Tout public	9,00 €
-------------	--------

Tarif réduit**	6,30 €
----------------	--------

## ECOBUS

Abonnement mensuel

Tout public	22,00 €
-------------	---------

Abonnement mensuel

Tarif réduit 30% **	15,40 €
---------------------	---------

Abonnement mensuel

Tarif réduit 60% **	8,80 €
---------------------	--------

## CLASS'BUS

Frais de dossier

(inscription avant le 31 août)	10,00 €
--------------------------------	---------

Frais de dossier

(inscription du 1 <sup>er</sup> septembre au 30 septembre)	30,00 €
------------------------------------------------------------	---------

Frais de dossier

(inscription du 1 <sup>er</sup> octobre à la fin de l'année scolaire)	50,00 €
-----------------------------------------------------------------------	---------

<b>PASS ANNUEL ETUDIANT***</b>	<b>176,00 €</b>
--------------------------------	-----------------

\* Les tickets à l'unité sont en vente uniquement dans les véhicules.

\*\* Des tarifs réduits sont proposés aux personnes âgées, bénéficiaires du RSA, Chômeurs, adultes, handicapés résidants sur le territoire d'Agglopolo Provence. Renseignez-vous auprès de la mairie de votre commune de résidence.

\*\*\* Etre étudiant ou apprenti rémunéré.



L'abonnement mensuel est valable 1 mois, du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois, pour un nombre illimité de voyages. Rechargement possible du 25 du mois précédent au 17 du mois en cours.



Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement accompagnés d'un adulte (sauf dans le cadre de transport de groupe).



Transport de Groupes : pour les sorties scolaires et extra-scolaires avec jeunes et enfants (minimum 10 personnes), se renseigner au Point Accueil.



NB : Les scolaires de la Communauté d'Agglomération "Agglopolo Provence" peuvent emprunter librement toutes les lignes du réseau Libébus sur validation de leur carte à puce chargée avec le titre scolaire communautaire, à l'exception des lignes en direction ou en provenance d'Alleins, Charleval, Eyguières, Lamanon, Lançon-de-Provence, Mallemort, Sénas et Vernègues, aux périodes de restrictions horaires (entre 7h et 8h et entre 16h et 18h30). Cette restriction ne s'applique pas les mercredis et samedis après-midi scolaires et lors de petites vacances.

# Comment bien voyager ?

Veillez vous présenter à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire indiqué.

Tous les arrêts sont facultatifs ; vous êtes tenu de demander l'arrêt du véhicule dans lequel vous désirez prendre place en tendant le bras franchement et assez tôt, pour être vus en temps utile par le conducteur.

Les points d'arrêt sont signalés par des poteaux ou des abris-bus. Aucun voyageur ne peut monter dans un bus ou en descendre en dehors de ces arrêts.

**Pour bien voyager, valider votre carte à puce à chaque montée dans le véhicule, même en correspondance.**



**Un signal sonore bref + un voyant vert  
= carte validée**

**Un signal sonore plus long  
+ un voyant rouge  
= carte non validée**

**Une carte non ou mal validée  
= acheter un titre,  
sous peine d'amende**

Si vous rencontrez un problème lors de la validation de votre titre, adressez-vous au conducteur ou au Point Accueil.

Si vous devez acheter un ticket à l'unité auprès du conducteur-receveur, vous êtes tenu de faire l'appoint.

Vous êtes responsable de votre titre de transport et vous devez le conserver pendant toute la durée du trajet. Vous êtes tenus également, sur simple demande, de le présenter aux agents de contrôle.

**Les correspondances sont gratuites pendant 1 heure** après la première validation, pour un trajet sur 2 lignes différentes sans effectuer un aller/retour.

L'arrêt de descente devra être demandé au moyen des boutons disposés à cet effet dans les véhicules, suffisamment à temps pour que le conducteur soit en mesure de s'arrêter sans danger. La descente est interdite par la porte avant du véhicule.

À l'arrivée aux arrêts "terminus" tous les voyageurs doivent descendre du véhicule.

Les enfants âgés de moins de 4 ans voyagent gratuitement (sauf dans le cadre de transport de groupes). Ils ne peuvent, en cas d'affluence, occuper une place assise.

Les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 7 ans révolus ne peuvent utiliser le réseau que s'ils sont accompagnés d'une personne capable de les surveiller.



# libébus

Transports en Commun d'AgglopoLe Provence

Les bus ne roulent pas le dimanche,  
les jours fériés, ni le 26 décembre.

## Renseignements, Point Accueil

Place Morgan  
13300 Salon-de-Provence  
Tél. 04 90 56 50 98

Ouvert du lundi au vendredi  
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30  
ouvert le samedi matin de 09h00 à 13h30

Libébus - ZI du Quintin  
13300 Salon-de-Provence  
Tél. 04 90 42 34 14  
Fax 04 90 53 45 92  
contact@libebus.com  
[www.libebus.com](http://www.libebus.com)  
[www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)

**Je fais l'appoint,  
0,90 €**

*le ticket vendu à l'unité  
à bord du véhicule !*



*N'oubliez pas :  
les voyageurs souhaitant  
emprunter nos lignes doivent  
se présenter à l'arrêt et faire  
un signe clair au conducteur  
à l'approche du véhicule.*

[www.agglopoLe-provence.fr](http://www.agglopoLe-provence.fr)

Alleins • Aurons • La Barben • Charleval  
Eyguières • Lamanon • Lançon-de-Provence  
Mallermort • Pélissanne  
Salon-de-Provence • Sénas • Vernègues

L'AVENIR  
se prépare  
ENSEMBLE